



Assemblée nationale
XV^e législature
Session ordinaire de 2019-2020

Compte rendu intégral

Première séance du mardi 26 novembre 2019

SOMMAIRE

Présidence de Mme Laetitia Saint-Paul

Vice-présidente

(La séance est ouverte à neuf heures.)

Mme la présidente. La séance est ouverte.

1

Questions orales sans débat

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle les questions orales sans débat.

(...)

RN 134

Mme la présidente. La parole est à M. Jean Lassalle, pour exposer sa question, n^o 822, relative à la RN 134.

M. Jean Lassalle. Madame la secrétaire d'État, permettez-moi d'évoquer à nouveau l'un des aspects les plus douloureux de ma longue vie publique : les voies de communication entre Bordeaux et Saragosse, plus particulièrement entre Pau et Jaca.

L'État a construit il y a vingt-cinq ans le tunnel du Somport, l'un des plus longs d'Europe, voire du monde. J'y ai largement participé. Hélas, il a oublié la seconde phase : la mise aux normes de cette route extrêmement dangereuse.

Des communes ont subi un remembrement, des maisons ont été vendues, d'autres sont devenues invendables du fait des flux de camions, mais l'État n'a jamais rien fait. Quatre Présidents de la République se sont succédé : rien.

Alors que rien n'a été inscrit dans le contrat de plan État-région, le Gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures pour améliorer la liaison entre Pau et Oloron, sachant que le projet d'autoroute entre Pau et Oloron a été abandonné, de même que celui des travaux d'aménagement au sud d'Oloron ?

Dans le même temps, le président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, utilise la ligne de chemin de fer inaugurée en 1928 comme arme de propagande en laissant entendre qu'il la remettra en service. Or,

malheureusement, les Espagnols n'en veulent pas : M. Rousset a rouvert une portion de la ligne, mais 90 kilomètres sont encore fermés à la circulation et le resteront. Actuellement, la vallée d'Aspe et la région d'Oloron ne disposent donc pas de voies de communication adaptées à notre temps.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire*. Monsieur le député, votre question porte à la fois sur l'aménagement de la RN 134 entre Pau et la frontière espagnole et sur la ligne ferroviaire vers Canfranc. Vous demandez que l'État augmente ses investissements dans ces deux projets. Or, comme vous le savez, une telle orientation ne pourrait se faire qu'au détriment d'autres opérations.

Qui plus est, nous sommes déjà très actifs et nous avons alloué aux travaux de la RN 134 une première enveloppe de 26 millions d'euros pour la période 2015-2020. Cette enveloppe comprend 11 millions d'euros de l'État pour mettre en sécurité la section Pau-Oloron sur 10 kilomètres, grâce à un élargissement de la chaussée de 7 mètres ; 7 millions d'euros de l'État pour aménager certains points de l'itinéraire et améliorer la signalisation ; et 8 millions d'euros, dont 6 millions de l'État, pour supprimer le passage à niveau n° 24 sur la commune d'Herrère. Un second investissement de 77 millions d'euros sera inscrit au prochain CPER, dont la complexité nécessite des études complémentaires auxquelles l'État va contribuer à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Par ailleurs, la région Nouvelle-Aquitaine et la communauté autonome d'Aragon œuvrent depuis une quinzaine d'années à la renaissance de la ligne ferroviaire vers Canfranc. Étant donné sa dimension transfrontalière, il s'agit avant tout d'un projet régional – même si les deux États y sont associés – et, suivant les conclusions du Conseil d'orientation des infrastructures, dont chacun ici a salué le travail, l'État n'envisage pas de participer à cette opération.

M. Jean Lassalle. Eh oui !

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État*. Je puis néanmoins vous assurer de notre soutien, au plus haut niveau possible, pour l'obtention de crédits européens. Nous avons déjà obtenu 10 millions d'euros dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe sur la période 2017-2023 pour l'ensemble de l'axe Pau-Saragosse, qui financent des analyses de l'impact environnemental et socio-économique entre Pau et le tunnel du Somport ou encore des études de modernisation et d'interopérabilité préliminaires à la réouverture du tunnel.

L'État est donc pleinement mobilisé pour aménager les axes traversant la vallée d'Aspe, en cohérence avec la réalité des besoins de mobilité locaux.

Mme la présidente. La parole est à M. Jean Lassalle.

M. Jean Lassalle. Merci, madame la secrétaire d'État. Bien entendu, vous n'êtes pas pour grand-chose dans cette terrible affaire. Je me réjouis de la suppression du passage à niveau, mais la seule chose que je vous demande, c'est de nous aider à faire la lumière sur le tissu de mensonges que l'on élabore depuis un quart de siècle – je vous en supplie. L'État a failli à tous ses engagements et M. Rousset, le président de la région Nouvelle-Aquitaine, ment comme un arracheur de dents. S'il vous plaît, aidez-nous à établir les faits et à aménager la route et le chemin de fer ! Ce sera un bon début.

(...)

La séance est levée.

(La séance est levée à douze heures.)

Le Directeur du service du compte rendu de la séance

de l'Assemblée nationale

Serge Ezdra